



TABLE DES MATIÈRES

CHAPÎTRE 1 - NOTRE PROGRAMME ÉDUCATIF.....	4
1.1 Structuration des lieux.....	5
1.1.1 L'aménagement par coins d'activités (intérieur et extérieur).....	6
1.1.1.1 Liste des différents coins d'activités offerts aux enfants (aménagés selon les besoins).....	7
1.2 Structuration des activités.....	10
1.2.1 Mise en place de périodes.....	12
1.2.2 Les types d'activités.....	13
1.2.3 Thèmes pour les activités.....	17
1.2.4 Calendrier type des thèmes à exploiter.....	20
1.2.5 Horaire types des activités.....	21
1.2 L'intervention du personnel éducateur auprès des enfants et des parents.....	23
1.2.6 Application.....	23
1.2.7 Principes devant guider nos interventions :.....	25
CHAPÎTRE 2 - NOTRE RATIO ENFANTS/ÉDUCATRICE.....	28
CHAPÎTRE 3 - LES SERVICES COMPLÉMENTAIRES QUE NOUS DÉSIRONS OFFRIR AUX PARENTS.....	29
ANNEXE I – LES CENTRES D'APPRENTISSAGES.....	30

Selon la volonté du Ministère de la Famille d'assurer une certaine uniformité des programmes dans les services de garde et la continuité « éducative » entre les Centres et le milieu scolaire, le Centre Premier Pas s'engage à adopter le programme éducatif « Accueillir la petite enfance », axé sur le comportement global de l'enfant lequel soustend cinq grands principes :

Chaque enfant est un être unique;

Le développement de l'enfant est un processus global et intégré;

L'enfant est le premier agent de son développement;

L'enfant apprend par le jeu;

La collaboration entre le personnel éducateur et les parents contribue au développement harmonieux de l'enfant.



Les domaines d'application de ces principes de base se définissent par :

la structuration des lieux ;

la structuration des activités ;

l'intervention démocratique du personnel éducateur auprès des enfants des parents et/ou du tuteur;

Le lecteur intéressé pourra se référer à la publication du Ministère de la Famille et de l'Enfance intitulée *Programme éducatif des centres de la petite enfance*.¹

1 . MINISTÈRE DE LA FAMILLE ET DE L'ENFANCE. *Programme éducatif des centres de la petite enfance*. Québec, Publications du Québec, 1997, 36p.

Le cheminement préconisé pour appliquer les orientations éducatives ci haut décrites, devront prendre en considération les particularités des enfants de La Tuque, notamment en ce qui a trait à la cohabitation des allochtones et des autochtones et l'étroite collaboration nécessaire visant à reconnaître et à renforcer les interventions du centre d'apprentissage préscolaire pour les autochtones (PAPA) et celles de tous les autres partenaires du milieu.

1.1 Structuration des lieux

L'aménagement intérieur et extérieur prévoit :

- Que les espaces de jeu tiennent compte des besoins et des intérêts des enfants;
- que l'enfant ait un contact direct avec le matériel ;
- que l'aménagement des locaux favorise le développement global de l'enfant;
- que lieux soient accueillants et confortables pour les enfants, mais aussi pour les parents;
- que le matériel mis à la disposition des enfants corresponde à leur âge et à leur niveau de développement ;

1.1.1 L'aménagement par coins d'activités (intérieur et extérieur)

Au Centre, les aires de jeux sont aménagées de façon à encourager les enfants à diversifier leurs choix d'activités. Elles sont identifiées afin d'aider les enfants à les reconnaître.

Les aires d'activités permettent à l'enfant de vivre des expériences différentes qui contribuent à son développement global. Un même coin peut favoriser plusieurs dimensions de son développement (physique et motrice, intellectuelle, langagière, culturelle, sociale, affective et créatrice)

Chaque groupe d'enfants a sa propre salle, mais il peut accéder aux salles communes et aux autres pièces pour des activités spécifiques.

1.1.1 Liste des différents coins d'activités offerts aux enfants (aménagés selon les besoins)

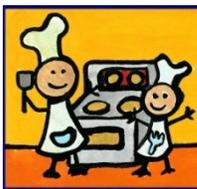
Coin des blocs



Permet à l'enfant de construire des structures, de découvrir et d'approfondir les relations spatiales.

Blocs de toutes les formes et grandeurs, boîtes et cylindres en carton de différentes grandeurs, camions, avion, bateau, autos, figurines, animaux, ferme, maison, garage, objets qui représentent différents lieux, objets qui s'encastrent et se démontent, petit tapis, tablettes, panier de rangement, etc.

Coin maison/imitation



Permet à l'enfant de vérifier ses connaissances sur le monde qui l'entoure, d'imiter des modèles, d'exprimer ses émotions, de communiquer en étant à l'écoute de ses besoins.

Mobiliers de cuisine, de salon et de chambre, ustensiles et vaisselles, aliments en plastiques, poupées, matériel pour poupée, déguisements, objets usuels de la maison, miroir, marionnettes, etc.

Coin des arts



Permet à l'enfant de transformer les objets et de leur donner un sens, de représenter par la manipulation de matériaux tout ce qu'il fait, ce qu'il voit et ce qu'il imagine.

Papiers de construction, de soie, journal, d'emballage, colle, ciseaux, élastiques, ficelles, ruban, gouache, peinture tactile, pots, pinceaux, éponges, étampes, pâte à modeler, tissus, ouate, bâtons de popsicle, pailles, liège, catalogues, crayons de couleur, feutrine, table, chaises, chevalet, tableau, armoire de rangement, etc.

Coin jeux de table



Permet à l'enfant de manipuler, d'ordonner, de décoder, de s'investir dans un type activités plus individuel.

Casse-tête, perles à enfiler, jeu de dominos, objet à ordonner, blocs Lego, jeux de mémoire et d'observation, jeux de société, casiers de rangement, chaises, tables, etc.

Coin des livres



Permet à l'enfant de découvrir et reconnaître les lettres et les livres, éveil à la lecture et l'écriture par graphie, favorise le développement langagier.

Livres d'histoire, livres fabriqués par les enfants, album photos, jeux de lettres aimantés, feuilles, crayons, lettres et formes à tracer, boîte de mots, centre d'écoute, cassette d'histoire et de musique, ordinateurs et logiciels, coussins, chaise berçante, bibliothèque, tapis, etc.

Coin de musique et mouvement



Permet à l'enfant d'exprimer la rythmique et l'expression par le mouvement.

Maximum d'espace libre, instruments de musique, cassette audio, magnétophone, structure pour grimper, ramper, sauter, glisser, tunnel, balles, ballons, cerceaux, corde à danser, parachute, matelas, etc.

Coin menuiserie



Permet à l'enfant d'utiliser des matériaux de construction et des outils.

Banc de travail pour scier, clouer, étagère, outils variés, bois, clous, papier sablé, boulons, vis, etc.

Coin eau et sable



Permet à l'enfant d'expérimenter différents principes à partir d'éléments solides et liquides, de creuser, de remplir, de vider, de mélanger, de modeler, de mouler, avec différentes textures.

Bac à eau, à sable, à riz, à fèves, autos et camions de plastiques, contenant de différentes grosseurs, chaudières, pelles, tasse à mesurer, vaisselle à vider, à transvider, à flottaison, etc.

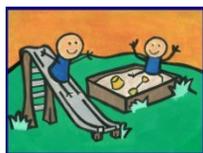
Coin des sciences



Permet de conduire des expériences scientifiques, d'observer, de poser des hypothèses, de cultiver des plants ou de s'occuper d'un animal, c'est le coin des découvertes et de la manipulation.

Loupe, aimants, balance, microscope, aquarium, cage, plants, roches, table, étagère, chaises, etc.

Coin extérieur



L'aménagement extérieur doit permettre à l'enfant de s'exercer à grimper, construire, se balancer, se hisser, glisser, se cacher, sauter, pousser, tirer, conduire, frapper, lancer par différents types de jeu (actif, calme, manipulation, imitation, eau et sable, etc.).

Balanoire, structure de jeux, tunnel, accessoires de sable et d'eau, tricycles, voiturette, glissoire, pneus, maisonnette, balles, ballons, panier, filet, etc.

D'autres coins pourront venir s'ajouter ou être modifiés selon l'intérêt des enfants, les saisons et le matériel disponible.

1.2 Structuration des activités

Le CPE :

- Établit un horaire régulier ;
- Fait participer les enfants à l'aménagement de leur environnement ;
- Permet aux enfants de choisir leurs activités ;
- Tient compte des besoins individuels des enfants dans l'horaire des activités ;
- Encourage la créativité de l'enfant ;
- Favorise les activités ouvertes qui font appel à tous les aspects du développement ;
- Varie les modes d'encadrement et d'animation ;
- Accorde une attention particulière à chacun des enfants durant les activités ;
- Privilégie le jeu comme moyen de stimulation ;
- Encourage toutes les formes de jeu ;
- Favorise les occasions d'échange entre les enfants ;
- Favorise la continuité entre les activités du Centre et celles de la famille ;
- Suscite des échanges avec les parents.

1.2.1 Mise en place de périodes

L'horaire doit être flexible et s'adapter aux différentes situations. Il doit aussi offrir des activités variées : jeux calmes, actifs, individuels et collectifs.

Chaque éducatrice prépare ses activités et coins d'activités pour son groupe d'enfants. Parfois, les éducatrices peuvent se réunir ensemble pour offrir des activités à plusieurs groupes d'enfants d'âge variés. À cette occasion, les enfants choisissent l'activité qu'ils désirent faire.

1.2.1.1 **La période du cercle**

Cette période permet aux enfants et aux éducatrices d'être ensemble pour chanter, raconter une histoire, faire des jeux collectifs et présenter le thème de la semaine. Ce moment se passe habituellement en grand groupe.

1.2.1.2 **La période d'atelier**

Cette période se divise en trois parties :



- a) **Planification** : L'enfant décide où il désire jouer et l'indique au tableau de planification ou par un autre moyen (ex. photo).
- b) **Participation** : Moment où l'enfant exécute ou réalise ce qu'il a planifié.
- c) **Retour**: Permet à l'enfant de s'exprimer sur l'atelier qu'il vient de vivre (Ce qu'il a fait, appris ou ce qu'il voudrait changer.)

Un atelier signifie un jeu traitant d'un thème particulier et ayant lieu dans un des coins d'activités.

L'enfant décide selon ses goûts et intérêts le coin où il désire jouer et l'éducatrice peut aider l'enfant à exprimer son choix, à reconnaître et utiliser le matériel mis à sa disposition.

Plusieurs enfants peuvent participer à l'atelier en même temps, en jouant individuellement ou ensemble.

La durée de l'atelier peut varier selon l'âge des enfants.

Contrairement au jeu libre, le jeu en atelier suppose que l'éducatrice est présente pour y jouer un rôle d'observation et d'accompagnement.

1.2.1.3 **La période en groupe**

Ce temps d'activité est de type dirigé. L'éducatrice décide et planifie l'activité à faire, elle peut donc initier les enfants à du nouveau matériel et activités qu'ils pourront par la suite utiliser dans leur planification.

1.2.1.4 **La période de transition et de routine**

Il s'agit de périodes importantes à prévoir dans la journée : arrivée, départ, repas, toilette, sieste, rangement et changement d'activités. Elles servent souvent de repère de la journée pour l'enfant.

1.2.2 Les types d'activités

Les activités prévues pour mettre en application le programme des services de garde éducatif sont les suivantes. Elles seront proposées aux enfants pour assurer leur développement global dans sa dimension :

1.2.2.1 **Physique et motrice**

Motricité fine : favoriser la créativité chez l'enfant, lui donner un meilleur contrôle œil-main-doigt. Ex. : bricolage, casse-tête, enfilage, jeux de construction, jeux de blocs, menuiserie, etc.

Motricité globale : entraîner une meilleure coordination psychomotrice, aider l'enfant à mieux sentir son corps et s'en servir le plus adéquatement possible. Ex. : ballons, danse, jeux d'équilibre, de perception, gymnastique, rondes, jeux extérieurs, etc.

Hygiène de vie : développer de saines habitudes d'hygiène. Ex. : brossage de dents, lavage des mains et du visage, entraînement à la propreté, etc.

1.2.2.2 **Intellectuelle**

Concentration : favoriser l'attention et la concentration chez l'enfant. ex. : jeux de table, raconter et/ou écouter des histoires, exercice de respiration, relaxation, activités de lecture et d'écriture, etc.

Éveil sonore : affiner la perception auditive, reconnaître des sons familiers, développer le son musical et la capacité d'expression artistique. Ex. : bruits d'animaux, chansons, musique, danse, jeux de reconnaissance, instruments de musique, exploration des bruits et du silence, etc.

Sciences : stimuler la curiosité de l'enfant par des activités d'observation, d'expérimentation, les sens, l'environnement. Ex. : observation de la nature, jeux de sable et d'eau, cuisiner, exploration des cinq sens, jeux de manipulation, etc.

Logique : apprentissage des concepts de classification, de nombres, de temps, d'espace, raisonnement logique, construction de la pensée, émettre des hypothèses, les vérifier, compréhension de la relation entre les objets et l'environnement, etc. Ex. : les contraires, petit, grand, plein, vide, les nombres, jeux de classification, calendrier, etc.

1.2.2.3 Langagière

Communication : transmettre à l'enfant le goût de communiquer. Ex. : discussions, histoire, comptines, chansons, théâtre, jeux de perception, imitation, etc.

Enrichissement du vocabulaire : apprendre à l'enfant l'expression juste du vocabulaire et de la prononciation. Ex. : raconter des histoires, jeux de langage, cassette vidéo et audio etc.

Favorise l'initiation à une langue seconde

1.2.2.4 **Culturelle**

Partager et mettre en pratique avec les enfants les valeurs, coutumes et traditions autochtones et d'autres ethnies. Ex. : cuisine traditionnelle, fabrication avec des perles, légende, inviter les aînés aux activités, organiser des sorties et visites à l'extérieur, etc.

1.2.2.5 **Sociale**

Communauté : vivre harmonieusement avec les autres et son environnement, travailler en collaboration dans une atmosphère démocratique, établir des liens significatifs, respect des règles. Ex. : respect des autres, partage, résolution de conflit, jeux de groupe, jeux coopératifs, etc.

Expression dramatique : encourager l'enfant à jouer un rôle pour exprimer sa vision du monde et des choses. Ex. : mime, déguisement, imitation, marionnette, histoires, jeux de rôles, poupée, etc.

1.2.2.6 **Affective**

Exprimer les sentiments vécus de façon appropriée, développer la confiance et l'estime de soi, prendre conscience de ses capacités, aider à s'auto-contrôler indépendamment de l'adulte. Ex. : jeux de rôle, donner des responsabilités, encourager l'autonomie, jeux de valorisation, retour après les activités ou intervention, etc.

1.2.2.7 **Créative**

Aider à créer, aider à trouver des solutions originales aux situations, à développer un goût pour l'expression artistique, mettre à leur disposition les moyens, techniques appropriées afin de leur donner toutes les possibilités de créer par eux-mêmes. Ex. : jeux de rôle, présenter du nouveau matériel, inventer des histoires, discussions, etc.

1.2.3 Thèmes pour les activités

Dans l'esprit de notre philosophie éducative, les thèmes sont développés selon l'âge et l'intérêt des enfants pour encourager un apprentissage actif. Ils peuvent être élaborés à la suite de suggestions de l'éducatrice ou suite à des expériences vécues et partagées par les enfants, ceci dans le but de favoriser le lien entre la vie familiale et la vie au CPE et l'estime de soi de l'Enfant.

EXEMPLES DE THÈMES :

THÈMES	SOUS-THÈMES
Mes sens	L'odorat, l'ouïe, la vue, le toucher, le goût
Les moyens de transport	Maritime, terrestre, aérien, ferroviaire
L'alimentation	Les fruits, les légumes, les produits laitiers, etc.
La musique	Les instruments, le chant, la danse, les types de musique
Les saisons	L'automne, l'été, l'hiver, le printemps
La nature	La forêt, les arbres, les fleurs, le potager, etc.
Les fêtes	L'Halloween, Noël, Pâques, Saint-Valentin, Fêtes des Mères, des Pères
Les animaux	Les poissons, les oiseaux, les animaux de la ferme, de la jungle
Le cirque	La magie, les acrobates, les clowns, etc.
Les astres	Le soleil, la lune, les étoiles, les planètes, etc.
L'hygiène et la santé	Mon corps, les dents, l'alimentation, etc.
Les métiers	Métiers traditionnels, quand je serai grand, etc.
Mon corps	Les parties du corps, mes muscles, mes os, etc.

Ma famille	Mes proches, la famille élargie, mon entourage, etc.
L'amitié	Les amis, le partage, etc.
Les vêtements	Les costumes traditionnels, la fabrication, l'habillement.
La sécurité	Prévention des incendies, en bicyclette, personnelle
Les jouets	La fabrication, au travers des temps, etc.
Les couleurs	
Les formes	
Les lettres et les chiffres	
Les ethnies	Les pays, les peuples, les langues, les habitats, etc.
Le temps	Les jours, les ans, l'heure, le jour, la nuit, etc.
Le climat	Température, différence de climat, les saisons, etc.
Les habitations	Les maisons pour les humains, les animaux, etc.
Les éléments de la nature	L'eau, la terre, le feu, l'air
Les sports	
La préhistoire, le futur	Les dinosaures, les vaisseaux spatiaux, etc.
Les moyens de communication	Médias électroniques, écrits, lien de communication

1.2.4 Calendrier type des thèmes à exploiter

MOIS	THÈME DU MOIS	COULEUR, FORME, VALEURS
------	---------------	-------------------------

Août	Les petits fruits L'orientation et soi	Violet Cercle La confiance, l'amitié
Septembre	L'automne Le mouvement	Brun, jaune Rectangle Le respect
Octobre	L'Action de Grâce La cuisine traditionnelle	Noir, orange Losange Le partage, la reconnaissance
Novembre	La journée nationale des enfants L'artisanat	Jaune Carré Le dévouement
Décembre	Noël Chants de Noël	Rouge, vert Étoile La générosité
Janvier	La nouvelle année La semaine des aînées	Blanc Triangle L'Honnêteté
Février	La Saint-Valentin Le castor	Rouge Cœurs L'amour
Mars	Le trappage Le printemps	Vert Trèfle Le respect, le dévouement
Avril	Pâques La saison de l'outarde	Jaune, turquoise Ovale La gratification
Mai	La fête des Mères Célébrer l'éveil de la nature	Bleu, rose Fleur L'amour, le respect
Juin	La fête des Pères La journée nationale des Autochtones	Brun Poisson Les règles de conduite
Juillet	La Fête du Canada Tee Pee	Blanc, rouge Feuille d'érable La fierté

1.2.5 Horaire types des activités

1.2.5.1 **Horaire type des activités quotidiennes – poupons adaptée aux besoins individuels de l'enfant**

Heure	ACTIVITÉS
7 h 30	Accueil des enfants, discussion avec les parents
8 h 30	Supervision des jeux libres, découverte du nouveau jouet de la journée
9 h 30	Hygiène: Lavage des mains, changement de couches, collation
10 h 00	Activités à l'intérieur ou à l'extérieur, marche, sieste au besoin
11 h 15	Rangement et moment de détente avant le dîner, hygiène
11 h 30	Dîner
12 h 00	Brossage des dents, lavage des mains et changement de couches
12 h 30	Jeux calmes, préparation pour le dodo
13 h 00	Période du dodo
14 h 30	Réveil en douceur, changement de couches
15 h 00	Lavage des mains, collation
15 h 30	Stimulation précoce : exercices, activités motricité ou jeux extérieurs
16 h 30	Changement de couches, supervision de jeux libres
17 h 30	Départ et communication avec les parents, jeux libres.

1.2.5.2 Horaire type des activités quotidiennes – trottineurs et préscolaires adaptée aux besoins individuels de l'enfant

HEURE	ACTIVITÉS
7 h 30	Accueil des enfants, jeux libres, cercle
8 h 30	Division des groupes, activités dirigées à l'intérieur ou à l'extérieur
9 h 30	Lavage des mains, collation, toilette
10 h 00	Coins d'apprentissage : art plastique, imitation, sable et eau, danse
11 h 15	Moment de détente avant le dîner (livres, casse-tête, chansons)
11 h 30	Hygiène : lavage des mains. Dîner, brossage des dents, lavage des
12 h 30	Jeux calmes, préparation pour la période de relaxation.
13 h 00	Période de relaxation ou de sieste
13 h 45	Activités dirigées intérieures ou extérieures selon le thème : jeux
15h00	Lavage des mains, collation, toilette
15 h 30	Jeux à l'extérieur ou activités de groupe à l'intérieur
16 h 30	Suite au départ des enfants, redivision des groupes et jeux libres
17 h 30	Départ.

Les horaires sont présentés comme des modèles mais ils demeurent flexibles et adaptables selon les saisons, les activités planifiées, les sorties et occasions spéciales et les besoins des enfants.

1.2 L'intervention du personnel éducateur auprès des enfants et des parents

1.2.6 Application

Le CPE :

- Adopte un mode d'intervention démocratique ;
- Utilise le jeu pour communiquer avec les enfants
- Valorise l'enfant qui joue ;
- Prévoit des périodes d'observation ;
- Observe chaque enfant ;
- Adopte une attitude positive à l'égard des parents.



L'intervention démocratique permet un partage du contrôle entre les enfants et les adultes. Ce type d'intervention incite l'éducatrice à laisser de la place à l'enfant dans les décisions qui le concernent.

L'éducatrice joue un rôle de soutien à l'apprentissage ; elle observe, écoute, questionne et discute avec l'enfant. Ainsi, l'enfant est amené à réfléchir, à poser des hypothèses et à effectuer de la résolution de problème.

Cette communication ouverte favorise les échanges avec l'adulte et les pairs. L'enfant apprend à tenir compte des idées des autres et à entrevoir une même situation selon différentes perspectives.

Pour réaliser une intervention démocratique l'adulte devra favoriser certains aspects dont :

- Formuler des attentes claires quant au comportement des enfants ;
- Avoir de la constance et de la flexibilité ;
- Ne pas chercher à tout contrôler ;
- L'enfant et l'adulte ont tous deux des rôles importants à jouer dans les décisions et dans le contrôle des situations ;
- Agir comme guide, soutenir l'enfant tout en le laissant progresser à son rythme ;
- Participer au jeu de l'enfant, échanger autant de façon verbale que non-verbale ;
- Interroger positivement l'enfant pour le faire cheminer dans sa prise de position ;
- Stimuler l'enfant en le mettant en situation d'agir, l'aider à découvrir ses goûts et ses besoins ;
- Accepter que tous les enfants ne participent pas aux activités et qu'ils poursuivent leurs jeux parallèlement ;
- Donner aux enfants un rôle actif dans la résolution de leurs problèmes tout en intervenant pour les guider et les aider à trouver une solution ;
- L'éducatrice prend le temps d'observer les enfants et de noter les événements, interactions, activités et comportements de l'enfant. L'analyse de ces observations aide à soutenir et guider l'enfant dans son développement.

1.2.7 Principes devant guider nos interventions :

Parce que les membres de la direction, du personnel et tous les intervenants impliqués, de près ou de loin, au Centre de la Petite Enfance Premier Pas ont une grande influence sur

l'estime que les enfants devraient avoir d'eux, nous exigeons que chacune des interventions:(2)

- Soit empreinte de chaleur et d'affection (mots gentils, sourires communicatifs, écoute attentive, intérêt accru) ;
- soit motivée par le besoin d'accomplissement de l'enfant à chacune des étapes de son développement (faire confiance à l'enfant de 1 an qui désire manger seul, à celui de deux ans qui veut enfiler seul son habit de neige, à celui de cinq ans qui désire aider à la cuisine etc.)
- Offre encouragement et respect afin de stimuler de nouveaux apprentissages (beau travail ! Super bricolage! Peux-tu m'ouvrir la porte s'il te plaît ? Merci, c'est gentil...)
- procure à l'enfant le sentiment d'être important (peux-tu m'aider à... , c'est toi qui a fait ça tout seul...)
- soit une opportunité d'apprendre, d'explorer et de créer ;
- permette le développement du langage par l'utilisation, en autant que faire se peut et si tel est le désir du parent, de la langue maternelle pour communiquer avec l'enfant (Atikamekw, français, anglais). La formulation de phrases complètes et l'apprentissage de nouveaux mots sont aussi des moyens privilégiés pour stimuler le développement langagier;
- rappelle, au besoin, le respect des règles de conduite suivantes et ce afin d'assurer en tout temps la sécurité des enfants :
 - ~ vous n'avez pas le droit de frapper sur qui que ce soit ;
 - ~ vous ne pouvez pas faire des choses dangereuses qui pourraient vous blesser ;
 - ~ vous ne pouvez pas apporter d'objets personnels sans autorisation ;
 - ~ vous ne pouvez pas dire de « gros mots » ou sacrer ;

- ~ vous ne pouvez pas manger de bonbons ou mâcher de la gomme;
- ~ vous devez rester assis pendant la période du repas.

Avec les plus jeunes enfants et afin d'éviter d'avoir toujours à dire NON, il serait pertinent de mettre hors de leur portée tous les objets pouvant porter atteinte à leur intégrité physique

- favorise les relations harmonieuses entre les enfants en respectant leur individualité. Ainsi, l'amitié est encouragée, mais pas forcée. La résolution de conflits permettra à chaque enfant de s'exprimer et d'être entendu. Par conséquent, l'intervention de l'adulte devra, en tout temps, démontrer un souci d'équité, une attitude claire, consistante et ferme ;

Pour les enfants de 4 ou 5 ans, il sera plus facile de les initier à trouver par eux-mêmes les solutions à leurs conflits par l'expression de l'émotion qu'ils ressentent, au moment où ils la ressentent, quelle soit positive ou négative. (« Je n'aime pas que tu me frappes », « je n'aime pas aller jouer dehors », « j'aime ça quand tu joues avec moi »).

Face aux difficultés, l'adulte doit exercer son jugement afin d'aider l'enfant à résoudre le problème. Selon l'âge et la situation l'éducatrice interviendra en accordant toutefois une place importante à l'enfant dans la démarche de solution de problème.

Si le comportement d'un enfant nécessite une période de réflexion propice à le calmer, la procédure suivante s'applique :

L'adulte doit intervenir selon l'émotion exprimée et le comportement adopté par l'enfant : Ex. : « Laurie, tu as le droit d'être fâchée, mais tu n'as pas le droit de frapper »

Nous intervenons sur **les faits seulement.**

L'enfant demeure assis, à l'écart du groupe, mais bien en vue de l'intervenante pour quelques minutes.

Si l'enfant pique une colère (crise), l'adulte doit le contenir et restreindre la portée de ses coups jusqu'à ce qu'il se calme et reprenne contrôle. Il s'agit de le tenir fermement en le rassurant et en l'aidant à retrouver son calme. Après le retour au calme, l'intervenant(e) discute avec l'enfant en l'aidant à identifier l'élément déclencheur et en focussant sur la façon dont le conflit pourrait être réglé différemment la prochaine fois.

L'adulte ne doit jamais :

- **Embarrasser, ridiculiser ou humilier un enfant ;**
- **Infliger une punition corporelle;**
- **Crier après un enfant (excepté si cette façon d'intervenir est le seul moyen de le protéger d'un danger éminent)**

Tel que stipulé par la Loi sur les Services de Garde à l'Enfance, le nombre d'enfants par membre du personnel de garde en installation ne doit pas dépasser :

5 enfants présents et âgés de 17 mois et moins;

8 enfants présents et âgés de 18 à 47 mois;

10 enfants présents et âgés de 48 mois et plus ne fréquentant pas une classe du niveau de l'éducation préscolaire pour les enfants de 5 ans ou du niveau de l'enseignement primaire;

Tous les membres du personnel de garde sont des éducatrices qualifiées où en voie de l'être. Ils sont responsables du développement des habiletés de l'enfant, de leur hygiène, de leur bien-être et de leur sécurité pendant la période où ils fréquentent le Centre de la Petite Enfance. Ils développent un programme d'activités équilibré en fonction du groupe d'âge qui leur est assigné.

LES SERVICES COMPLÉMENTAIRES QUE NOUS DÉSIRONS OFFRIR AUX PARENTS

Notre Centre de la Petite Enfance en collaboration avec le Programme d'Apprentissage Préscolaire aux Autochtones soutiendra la mise en œuvre des services suivants :

Communication quotidienne avec les parents concernant les progrès de leur enfant ;

Soutien aux enfants ayant des besoins spéciaux ;

Dépistage précoce des difficultés de développement chez l'enfant et plan d'intervention avec des spécialistes au besoin ;

Préparation des enfants à la transition entre le Centre et le milieu scolaire ;

Maintien de la langue et de la culture autochtone ; initiation à l'anglais, langue seconde.

Transport des enfants à la demande du parent ;

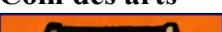
Programme de soutien de la compétence parentale (pères et mères);

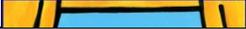
Programme d'entraide – parents;

Café – rencontres

Atelier d'informations pour les parents;

ANNEXE I – LES CENTRES D’APPRENTISSAGES

Coins d’activités	Objectifs d’apprentissage
Coins des blocs 	Encourage l’enfant à : Construire des structures.
Coins sable et eau 	Encourage l’enfant à : Expérimenter divers principes avec des
Coin maison / imitation 	Encourage l’enfant à : Approfondir sa compréhension du monde.
Coin des arts 	Encourage l’enfant à : Développer sa créativité en utilisant du
Coin livres 	Encourage l’enfant à : Développer ses capacités de pré-lecture et

Coins d'activités	Objectifs d'apprentissage
Coin atelier 	Encourage l'enfant à : Utiliser du matériel de construction et des
Coin musique 	Encourage l'enfant à : Développer son rythme par le mouvement.
Coins des sciences 	Encourage l'enfant à : Réaliser des expériences.
Coins des jeux de table 	Encourage l'enfant à : Faire des constructions, à inventer et à
Coin extérieur et salle de motricité 	Encourage l'enfant à : Développer sa motricité globale (courir et